

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 15 (1953)
Heft: 7

Artikel: Les moissons et la circulation routière
Autor: Baumann, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la Société suisse d'agriculture. Il fit aussi partie, des années durant, de la commission des cultures de cette dernière. Ses compétences dans toutes les questions de la technique agricole impliquaient des études méthodiques et révélaient d'éminentes qualités pratiques. Ses connaissances scientifiques portèrent leurs fruits dans sa propre exploitation et profitèrent à l'agriculture suisse en général. Le maître du Sentenhof pouvait parler en homme expérimenté et il défendit hardiment ses opinions indépendantes dans les questions et les affaires agricoles.

François Ineichen fit en outre œuvre de pionnier dans le domaine de la comptabilité agricole et des calculs de rentabilité de l'agriculture. Il était un des rares agriculteurs suisses à tenir une comptabilité en partie double pour leur exploitation. Ses livres de comptes, qui ne présentent pas de lacunes et qui embrassent une période de 30 années, forment une documentation de grande valeur.

Ainsi se termine la revue des activités de cet homme vraiment supérieur et qui a accompli une œuvre remarquable.»

C'est avec un sentiment de reconnaissance que nous prenons définitivement congé de François Ineichen. Tous ceux qui l'ont connu savent que ses dehors martiaux cachaient un homme de cœur, ouvert aux idées sociales. Nous tenons à exprimer nos remerciements aux membres de sa famille qui, par leur compréhension, collaborèrent à la grande œuvre de sa vie. La figure marquante de François Ineichen restera toujours présente à la mémoire de tous les membres de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs.

rf.

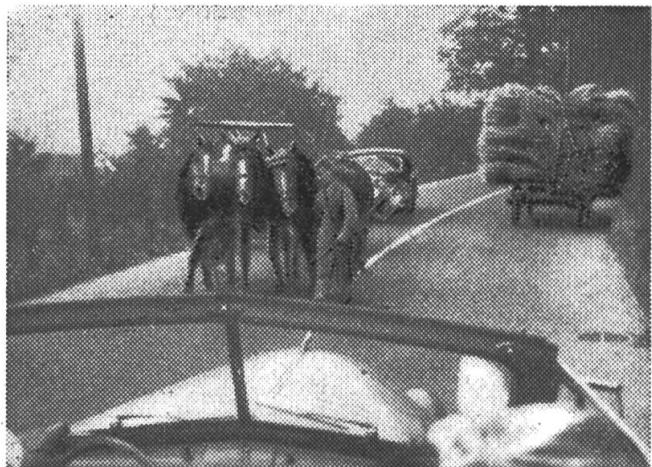
Les moissons et la circulation routière

On constate malheureusement que nombre de paysans sont encore insuffisamment adaptés au trafic routier moderne. Ces usagers de la route doivent également coopérer en vue d'éviter les accidents. Les dangers sont le plus souvent déjà conjurés lorsqu'on sait où et comment ils se présentent. Le paysan possède deux gros avantages sur l'automobiliste: premièrement, il connaît exactement les lieux (chaque débouché lui est familier); deuxièmement, la vitesse des charrois et des tracteurs est limitée. Ces avantages peuvent toutefois devenir des désavantages en incitant à l'inattention et à l'indifférence sur la voie publique.

Dans un précédent numéro, nous avons attiré l'attention sur divers dangers de la route, par exemple sur ceux qui se produisent aux carrefours, ceux qui peuvent survenir lorsqu'un véhicule s'engage sur une autoroute, ou encore aux passages à niveau et lors du transport de passagers sur le tracteur, etc.

C'est surtout pendant les récoltes que l'on commet fréquemment les fautes suivantes:

Avant et dans les tournants, on ne doit jamais stationner des chars. Sur la figure ci-contre, la ligne blanche tracée au milieu de la route défend d'emprunter la moitié gauche de la route. Un automobiliste conscientieux n'oserait donc pas continuer sa route avant que le char de moisson ait été éloigné.



Ce char de moisson a été stationné à une bifurcation à circulation intense. Les conducteurs de véhicules circulant dans le même sens que le camion aperçoivent les véhicules venant de la route droite trop tard et . . . des collisions sont inévitables.



Il est compréhensible que durant les journées pénibles et chaudes des moissons, on profite de l'occasion pour aller se désaltérer au Café du village. Toutefois, nous osons demander à chacun de stationner les véhicules d'une manière correcte. La reproduction ci-contre montre un rateau-faneur qui a été stationné de sorte qu'il ne facilite pas la circulation à travers le village.



De nuit, les chars stationnés sur la voie publique seront rendus visibles. A cet égard, les plaques réfléchissantes «scotchlite» répondent particulièrement aux exigences. Ce char non éclairé a coûté la vie d'un motocycliste.





Il vaut mieux faire deux courses que de charger trop large et trop haut. Lors de l'accident retenu par le photographe, un chargement trop large a renversé le socle de la fontaine. Dans sa chute, un bloc a tué une personne occupée à la fontaine.



A la descente, il ne faut jamais charger plus que pour la montée. Il ne faut non plus pas rouler plus vite. Les freins des remorques seront serrés, afin que le conducteur ne soit pas obligé de retenir avec le tracteur. Les freins et le moteur du tracteur ne seront utilisés pour freiner seulement en cas d'extrême nécessité.

Stationnement incorrect des véhicules

Les chars sont laissés sur la route sans que l'on se soucie de la circulation. Il faut penser que nous ne sommes pas les seuls à utiliser la route. Celle-ci doit être le plus possible libre d'obstacles; on doit veiller, avant tout, à ce que la vue ne soit pas masquée. Il ne faut jamais laisser des véhicules en stationnement aux croisements et débouchés, de même que dans les tournants. Le tableau d'interdiction de stationner doit être respecté en toutes circonstances. Le propriétaire d'un véhicule stationné irrégulièrement est passible d'amende et, s'il devait résulter un accident du fait de sa faute, il peut en être rendu responsable. De nuit, les véhicules stationnés sur la voie publique doivent être visibles; à cet égard, les plaques réfléchissantes «scotchlite» répondent particulièrement aux exigences.

S'il arrive que l'on doive exceptionnellement s'arrêter à un endroit défavorable de la route avec un char de foin, c'est-à-dire où cela gêne la vue des autres conducteurs qui passent, on est responsable d'un déroulement sans danger de la circulation. A ce moment-là, il faut faire office d'agent de la circulation; autrement dit, si des véhicules s'approchent des deux côtés à la fois, on fera à l'un le geste de s'arrêter et à l'autre celui de passer. D'ailleurs, l'automobiliste qui a l'intention de dépasser un char de foin en



Votre tracteur ne mange pas de foin, mais ...

... un tracteur en panne mange de l'argent. Soyez donc prévoyant! En donnant régulièrement Mobiloil à votre tracteur, vous vous épargnerez bien des ennuis. Vous réaliserez une économie de temps et d'argent, car même dans les conditions de services

les plus dures, Mobiloil protège efficacement votre moteur et le maintient propre. L'usure diminue, les frais de réparations baissent, le rendement augmente. Exigez donc Mobiloil pour la prochaine vidange!



Mobiloil

le bon régime
pour votre tracteur

Vacuum Oil Company S.A. Bâle Spiegelgasse 4 Téléphone (061) 2 7910

marche est heureux, si le conducteur lui fait un signe avec le bras, soit d'aller de l'avant, soit de s'arrêter, si la chaussée n'est pas libre.

Mettons-nous chaque fois à la place des conducteurs que nous rencontrons; jugeons notre comportement avec le sens critique des autres. Un véhicule agricole qui roule lentement au milieu de la chaussée est vu de toute autre façon par l'automobiliste que par son propre conducteur.

Un char de récoltes a été laissé en stationnement sur la route. Le conducteur est sur le point d'aller en chercher un deuxième dans le champ, à proximité. Il ne faut jamais laisser une voiture stationnée de cette façon, même si l'on est pressé. L'auto de la personne qui a pris cet instantané est bloquée, à moins que cette dernière ne veuille franchir la ligne blanche, enfreignant ainsi le règlement. Se comporter de cette manière sur la route, ce n'est assurément pas gagner des amis à l'agriculture dans les rangs des automobilistes. Même si l'on ne tient pas à se montrer prévenant à l'égard des autres usagers de la route, usons au moins de prudence dans notre propre intérêt. Que le travail ne nous fasse pas perdre de vue la question de la sécurité !

Le freinage

Une autre source d'accidents existe lorsque le tracteur transporte de lourdes charges à la descente. Afin que les freins du tracteur ne soient pas trop mis à contribution, il faut toujours engager, pour la descente d'une route, la même vitesse qu'on engagerait pour la montée avec la même charge. On se fie volontiers à l'efficacité du freinage du tracteur. Malheureusement, des accidents ont souvent eu lieu, au cours desquels des remorques ont fait poids contre le tracteur freiné et l'ont poussé hors de la route.

On ne peut remédier à ce danger qu'en freinant également les remorques. Au cas où le frein de celles-ci n'est pas commandé du tracteur, il faut que le freinage soit effectué par des aides.

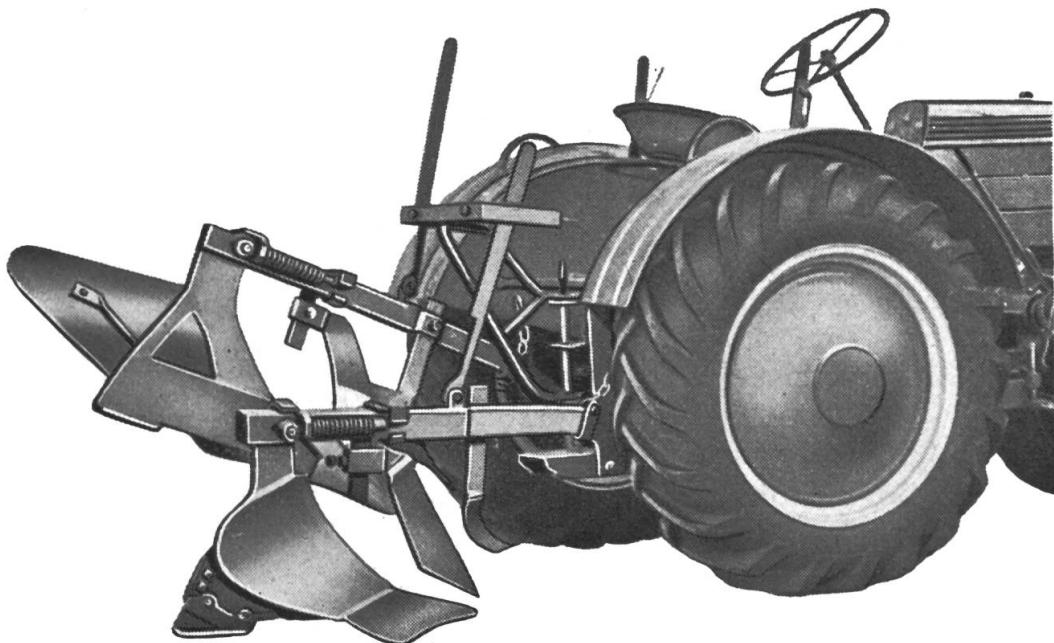
Autrefois, les chevaux, laissés à eux-mêmes, cheminaient au milieu de la route. Le conducteur était distraitemment assis sur la voiture, les rênes relâchées à la main. Mais de nos jours, la circulation routière, intense et rapide, exige du conducteur une attention constante, non seulement sur les autoroutes, mais partout. Ce n'est pas l'automobiliste, uniquement, qui doit tenir la droite; on doit aussi l'exiger du véhicule à allure lente. Les routes à grande circulation sont pourvues d'une bande blanche au milieu. Aux endroits à mauvaise visibilité, elle est tracée de façon ininterrompue et le milieu de la chaussée ne doit alors être franchi en aucun cas.

Les risques d'accidents ne peuvent être conjurés avec les seuls signaux de circulation. C'est l'usager de la route, lui seul, qui est en mesure de diminuer les dangers en se comportant correctement. L'esprit de camaraderie, sur la route, devrait aller de soi. Dans certains milieux, le paysan est malheureusement considéré comme un citoyen de deuxième catégorie. Sur la

Le complément indispensable de votre tracteur

CHARRUES A TRACTEURS „ALLAMAND“

pour toutes marques de tracteurs



CHARRUE SEMI-PORTÉE REVERSIBLE à déclenchement automatique.

CHARRUE PORTÉE ALTERNATIVE avec déclenchement automatique, actionnée par le relevage hydraulique.

Nous fournissons ce relevage pour les tracteurs ne le possédant pas encore.

CHARRUE PORTÉE ALTERNATIVE à goupille de sûreté avec relevage à main par compensation du poids.

PRIX SPÉCIALEMENT AVANTAGEUX

Ce système convient spécialement pour les tracteurs n'ayant pas de relevage hydraulique.

Prospectus et offres sur demande.

Spécifier la marque et le type du tracteur ainsi que le système de charrue désiré.

L. ALLAMAND S.A. BALLENS (Vaud)

Fabrique de machines agricoles - Tracteurs

route, il ne tient qu'à lui de bien agir pour faire changer cette opinion. Que chacun commence par se comporter soi-même correctement sur la route au lieu de l'attendre des autres; il est du devoir de chacun, y compris du paysan, de se comporter, sur la voie publique, selon les règles, de manière réfléchie et avec serviabilité.

M. Baumann, professeur à l'Ecole d'agriculture de Lenzbourg.

(Traduit par R. Schmid, Brougg.)